

# What to do if the Canada Revenue Agency sends you a letter about COVID-19 benefit repayments



The Canada Revenue Agency (CRA) may send you a letter to let you know you received an overpayment of emergency benefits. If you get a letter from us, please open it right away. Acting quickly will help you avoid important financial and legal consequences. Ignoring your debt will not make it go away.



If you aren't sure the letter you received is from us or if you receive suspicious mail, texts or phone calls from someone claiming to be from the CRA, you can call us to find out if we have been trying to reach you.

## Payment options

We understand that everyone's personal situation is different, and we are sensitive to your circumstances. We have flexible payment arrangements allowing more time based on your ability to pay.

If you **cannot afford** to pay the entire amount right away, please contact us. We can help you set up a payment arrangement with monthly instalments that fit your budget. Use these links to get an idea of what your monthly payment amount could be:

- personal income and expense worksheet at [canada.ca/income-expense-worksheet](https://canada.ca/income-expense-worksheet)
- payment arrangement calculator at [canada.ca/payment-arrangement-calculator](https://canada.ca/payment-arrangement-calculator)

## How to repay



### Online

- Use online or telephone services through your bank or financial institution
- Use the CRA **My Payment** service through your bank or financial institution
- Set up pre-authorized debit services at your bank or financial institution or through **My Account**
- Use a third-party service provider, like PaySimply that offers payment by credit card, debit card, PayPal, or Interac e-Transfer (service fees apply)



### By mail

- **Do not send cash in the mail**
- Make your cheque or money order payable to the "Receiver General for Canada"
- Write your social insurance number (SIN) and "Repayment of CEB/CRB" on the back

#### Mail payment to:

Revenue Processing – Repayment of emergency and recovery benefits

Sudbury Tax Centre  
1050 Notre Dame Avenue  
Sudbury ON P3A 0C3



### In person

- At your financial institution using a CRA remittance voucher
- For non-residents:**
- By wire transfer

## How to reach us

In Canada or the United States, call **1-833-253-7615**. For accessibility call options, contact centre hours, and payment information, go to [canada.ca/cra-covid-collections](https://canada.ca/cra-covid-collections)



# Que faire si l'Agence du revenu du Canada vous envoie une lettre concernant les remboursements de prestations liées à COVID-19?



L'Agence du revenu du Canada (l'ARC) peut vous envoyer une lettre pour vous informer que vous avez reçu un paiement en trop de prestations d'urgence. Si vous recevez une lettre de notre part, veuillez l'ouvrir sans tarder. Le fait d'agir rapidement vous évitera des conséquences financières ou juridiques importantes. Ignorer votre dette ne la fera pas disparaître.



Si vous n'êtes pas certain que la lettre provient bel et bien de l'ARC ou si vous recevez des courriels, des messages textes ou des appels suspects d'une personne qui prétend être un employé de l'ARC vous pouvez nous appeler pour savoir si nous essayons présentement de vous joindre.

## Options de paiement

Nous sommes conscients que la situation de chacun est différente et nous y sommes sensibles. Nous avons des ententes de paiement flexibles qui vous accordent plus de temps pour rembourser en fonction de votre capacité de payer.

Si vous **n'êtes pas en mesure** de payer le plein montant tout de suite, veuillez communiquer avec nous. Nous pouvons vous aider à établir une entente de paiement prévoyant des acomptes provisionnels mensuels qui correspondent à votre budget. Utilisez ces liens pour avoir une idée du montant de votre paiement mensuel :

- Feuille de calcul des revenus et des dépenses nets mensuels, disponible à [canada.ca/feuille-calcul-revenus-depenses](https://canada.ca/feuille-calcul-revenus-depenses)
- Calculateur pour entente de paiement, disponible à [canada.ca/calculateur-entente-paiement](https://canada.ca/calculateur-entente-paiement)

## Faire vos paiements



### En ligne

- Utilisez les services en ligne ou téléphoniques par l'intermédiaire de votre institution financière.
- Utilisez le service **Mon paiement** de l'Agence par l'intermédiaire de votre institution financière.
- Établissez un service de débit préautorisé avec votre institution financière ou dans **Mon dossier**.
- Utilisez des fournisseurs de services tiers, comme PaySimply, qui offrent des services de paiement par carte de crédit, carte de débit, PayPal ou virement Interac (des frais s'appliquent).



### Par la poste

- **N'envoyez pas d'argent comptant par la poste.**
- Faites un chèque ou un mandat-poste payable au receveur général du Canada.
- Inscrivez votre numéro d'assurance sociale et la mention « Remboursement de la PCU/PCRE » au verso.

**Postez le paiement à :**  
Traitement des recettes —  
Remboursement de prestations  
d'urgence et de la relance économique

Centre fiscal de Sudbury  
1050, rue Notre-Dame  
Sudbury ON P3A 0C3



### En personne

- Payez à une institution financière en utilisant une pièce de versement de l'Agence.
- Pour les non-résidents**
- Payez par virement télégraphique.

## Pour nous joindre

Au Canada ou aux États-Unis, composez le **1-833-253-7615**. Pour en savoir plus sur les options d'accessibilité des services téléphoniques, les heures d'ouverture du centre de contact et les paiements, allez à [canada.ca/arc-covid-recouvrements](https://canada.ca/arc-covid-recouvrements).

